



RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2010

Dans le cadre des assises statutaires des commissions du CNS pour l'année 2010, la première session ordinaire de la Commission de la Normalisation, des Nomenclatures et des Codes (CNNC) s'est tenue le jeudi 25 Février 2010 dans la salle de conférence n°423 de l'INSAE. Les objectifs de cette réunion ont été de :

- Faire le point de l'exécution du programme annuel des activités du CNS pour l'année 2009,
- Examiner le projet du programme annuel d'activités du CNS pour l'année 2010,
- Faire le point de la vulgarisation de la loi N°99-014 du 12 avril 2000 au niveau de chacune des structures membres du CNS,
- Rendre compte du niveau d'exécution de la recommandation de la SNDS portant sur l'établissement d'une plate-forme numérique d'interconnexion des structures du SSN avec l'INSAE,
- Présenter la quatrième révision de la classification économique (CITI 4),
- Faire le point des enquêtes et études programmées pour l'année 2010 qui nécessitent le visa préalable du CNS,
- Rendre compte de la Journée Africaine de la Statistique (JAS) tenue en 2009
- Examiner le suivi de la mise œuvre des recommandations des dernières sessions,

Ont pris part à cette séance : dix (10) représentants de ministères, cinq (5) cadres de l'INSAE, trois (3) représentants du rectorat de l'UAC, un (1) représentant de l'Observatoire du Changement Social, un (1) représentant de la Caisse Autonome d'Amortissement et un (1) représentant de la Caisse National de Sécurité Sociale. La liste exhaustive des participants est annexée au présent rapport.

Cérémonie d'ouverture

A l'ouverture de la session la Directrice de la Coordination Statistique Madame Victorine MENSAH, représentant le DG/INSAE, a souhaité la bienvenue aux participants et a apprécié la promptitude avec laquelle les participants ont répondu présent à cette réunion malgré leurs diverses occupations. En outre, elle a présenté à l'assemblée ses vœux les meilleurs de bonne et heureuse année 2010. Elle les a exhortés à conduire avec abnégation et méthode les travaux de la commission et à rendre compte fidèlement des conclusions et recommandations de la réunion à leur hiérarchie respective.

Après avoir prononcé l'allocution d'ouverture de la séance et faire observer une minute de silence en mémoire d'un commissaire qui nous a quitté à la fin de l'année 2009, la Directrice de la Coordination Statistique a procédé à la mise en place d'un présidium de deux membres pour diriger les travaux. Il était composé de :

- Président : AHOUANSSOU Serge de la DPP du Ministère de l'Industrie
- Rapporteur : GOGAN Gillis du Secrétariat du CNS

Le Président de la séance a présenté le projet d'ordre du jour et la plénière l'a validé sans amendements.

I-) Point sur l'exécution du programme annuel des activités du CNS pour l'année 2009

Après une brève présentation du niveau d'exécution des activités, il est noté que toutes les structures du CNS n'ont pas envoyé au Secrétariat le point d'exécution des activités programmées pour l'année 2009. Pour cette raison, chaque représentant des structures a informé l'assistance du niveau d'exécution des tâches programmées en début d'année dernière. Néanmoins, les commissaires ont retenu que les différentes structures fassent parvenir avant la date limite du 05 mars 2010 un rapport détaillé sur les activités statistiques programmées en 2009. Ces rapports doivent inclure les pondérations de chaque tâche pour faciliter le calcul des niveaux d'exécution atteints.

Par ailleurs, les commissaires ont recommandé que quelques exemplaires des bulletins statistiques produits par chaque ministère soient, après leur publication, transmis au Secrétariat du CNS et aux DPP des autres ministères. Aussi les commissaires ont recommandé qu'il soit produit par le Secrétariat du CNS des canevas à suivre pour la rédaction des rapports et des programmes annuels du CNS. Enfin, il a été suggéré que toutes les enquêtes et études soient réellement soumises au visa du CNS tant qu'elles respectent les caractéristiques disposées dans la loi. Les responsables des structures représentées au CNS doivent être les porte-voix dans l'effort d'application de la loi statistique.

II-) Examen du projet de programme annuel d'activités du CNS pour l'année 2010

Il a été constaté que toutes les structures du CNS n'ont pas envoyé au Secrétariat le programme des activités pour l'année 2010. Chaque représentant des structures s'est prononcé sur les activités inscrites pour le compte de leur structure dans le projet de programme. Aussi, les commissaires ont retenu que les différentes structures fassent parvenir avant la date limite du 05 Mars 2010 un programme détaillé des activités statistiques programmées pour 2010. Ces programmes doivent inclure les pondérations affectées aux tâches pour faciliter le calcul ultérieur des niveaux d'exécution. Par ailleurs, il est recommandé par les commissaires que le Programme de Travail Annuel (PTA) du CNS ne doit prendre en compte que les activités dont le financement est garanti avec les précisions nécessaires sur les périodes d'exécution des activités.

III-) Point de la vulgarisation de la loi N°99-014 du 12 avril 2000 au niveau de chacune des structures membres du CNS

En dehors de quelques structures qui ont amorcé en 2009 la vulgarisation de la loi, la plupart des structures ont programmé cette vulgarisation pour l'année 2010 avec l'appui matériel du Secrétariat du CNS par la fourniture des plaquettes de la loi. En 2009, le Secrétariat du CNS a procédé à la multiplication et à la distribution des plaquettes de la loi au cours de la célébration

de la JAS. Le Ministère de la Microfinance quant à lui, a organisé une séance de sensibilisation à l'endroit des directeurs techniques et des responsables des structures sous tutelle. Les représentants du rectorat de l'UAC et du CES suggèrent que les chercheurs et les consultants soient visés par la vulgarisation de la loi et qu'il soit organisé des séances de sensibilisation solennelle sous la direction de l'INSAE en tant que Secrétariat du CNS. Le représentant du MEPN suggère que les plaquettes et brochures relatives à la loi soient mises à la disposition des ministères sectoriels. Au sein des structures comme la CAA et la CNSS seules les hautes autorités ont été sensibilisées.

IV-) Compte rendu du niveau d'exécution de l'établissement d'une plate-forme numérique d'interconnexion des structures du SSN avec l'INSAE

La Directrice de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche a annoncé que l'équipe d'experts retenu pour faire l'évaluation des bases de données du SSN et l'étude de faisabilité de l'installation de la plate forme numérique commencera sa mission d'exploration le 02 mars 2010. Cette équipe passera dans toutes les structures ministérielles de Cotonou pendant les deux (2) premières semaines et à l'intérieur du territoire au cours de la 3^{ème} semaine. Les commissaires ont été alors informés des visites à effectuer dans les différentes structures.

V-) Présentation de la révision de la classification économique

Après la présentation par un membre du Secrétariat du CNS des axes saillants de la nouvelle classification aucune observation n'a été faite par les commissaires.

Il est demandé que le Secrétariat du CNS envoie dans les boîtes électroniques des participants le fichier de la présentation.

VI-) Point des enquêtes et études programmées pour l'année 2010 qui nécessitent le visa préalable du CNS

Le Secrétariat du CNS a été chargé de faire le point en question après la finalisation et la transmission des programmes d'activités des sectoriels pour l'année 2010 tel que recommandé au point 2. Ces programmes devraient prendre en compte les observations sur les pondérations des tâches, la mise en exergue des enquêtes et études nécessitant le visa du CNS et l'inscription des activités dont les financements sont assurés.

VII-) Point de la Journée Africaine de la Statistique (JAS) tenue en 2009

La tenue de la Journée Africaine de la Statistique doublée du deuxième mois de la Statistique de l'année 2009 a connu en moyenne 150 participants par jour lors de la présentation des communications, de la tenue des conférences grand public. L'organisation des tables rondes et des stands a été rehaussé par l'arrivée d'une foule nombreuse des participants à la fin de chaque

manifestation. Toutefois, il a été déploré l'absence de la plupart des membres des structures du CNS.

Les commissaires suggèrent que la JAS soit une cérémonie mettant en avant, dans sa préparation et dans son déroulement, toutes les structures du CNS en général et les conseillers en particulier. Les commissaires proposent, pour une meilleure organisation de la journée, la mise en place d'un comité préparatoire composé du Secrétariat du CNS et des conseillers responsables de quelques structures membres du CNS.

VIII-) Examen du suivi de la mise en œuvre des recommandations

Une présentation a permis d'informer les commissaires sur les dispositions prises dans la mise en œuvre des recommandations des sessions des commissions tenues en septembre 2009. Les commissaires ont alors décidé de reconduire pour 2010 les recommandations partiellement mise en œuvre en 2009.

Fait à Cotonou le 25 Février 2010

La Commission

ANNEXE

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom et Prénoms	Structure d'origine
01	BIADJA Septime	DPP/MAT
02	ATOHOUN Habakuck	DPP/MAT
03	KPATINDE Gérard	DPP/MPDEPP-CAG
04	De SOUZA née AGBO Marie	DPP/MPDEPP-CAG
05	AHOUANSSOU Serge	DPP/MI
06	IDRISSOU Isdeen	CAA/MEF
07	TOTIN Astherve	DPP/MC
08	BOCKE Arnauld	CEC/CNSS
09	ZITTY Jean Jacques	DPP/MESFTP
10	SOGLO Jean de Dieu	DPP/MI
11	DAGAN Arthur	DPP/MMFEJF
12	AHOUANDJINOUST Gaston S.	FASEG/UAC
13	HOUNDJE Sylvie	CES
14	ANATO E. Flore	DPP/MCAPLN
15	GNANSOUNOU C. Simon	FASEG/UAC
16	ASSOGBADJO Achille	Rectorat/UAC
17	KOUKOUI Nestor	DPP/MS
18	MINAKPON Firmin	DPP/MEPN
19	KORA GUERA Akim	DPP/MEPN
20	TOGONOU Hippolyte	DED/INSAE
21	TEKA Cécile	DCSFR/INSAE
22	GOGAN Gillis	DCSFR/INSAE
23	MARTIN Gibril	DCSFR/INSAE
24	MENSAH Victorine	DCSFR/INSAE
25	ABODE Jean Marie	DCSFR/INSAE
26	GUEDEGBE Darius	DCSFR/INSAE
27	ADJE Rosalie	DCSFR/INSAE